

Retranscription du Tchat Diversification de vos investissements.

Le 30 juin 2011, Guillaume Derrien, Spécialiste du conseil en épargne et Sandrine Sotteau, Spécialiste OPCVM, ont répondu en direct aux questions que vous leur avez posé sur la diversification de vos investissements.

Mélody: Bonjour à tous et bienvenue sur ce chat ! On est ensemble et en direct durant les quarante-cinq prochaines minutes pour parler diversification de vos investissements.

On parle souvent d'OPCVM, placement à capital garanti, investissement en direct, diversification... On a du mal à s'y retrouver et c'est tout l'objet de cette émission. Vous allez pouvoir poser vos questions aux deux spécialistes qui sont avec moi sur ce plateau.

Le premier, vous le connaissez, on a déjà fait une émission ensemble, c'est Guillaume Derrien.

Bonjour Guillaume !

Guillaume: Bonjour.

Mélody: Comment allez-vous ?

Guillaume: Ça va, merci.

Mélody: Merci d'avoir accepté notre invitation. Je rappelle que vous êtes spécialiste du conseil en épargne. Et juste en face de vous, nous avons une spécialiste OPCVM qui va pouvoir nous guider. Il s'agit de Sandrine Sotteau. Bonjour Sandrine.

Sandrine: Bonjour Mélody.

Mélody: Comment allez-vous ?

Sandrine: Très bien, merci.

Mélody: On va répondre à toutes les questions de nos internautes. Mais avant cela il faut quand-même rappeler comment fonctionne ce chat.

C'est très simple : vous avez un encadré juste en-dessous de la vidéo. Vous posez votre question et on la reçoit en direct dans les écrans qui sont juste ici. On va tenter de répondre au plus grand nombre d'entre vous. Et on reçoit d'ailleurs vos questions en ce moment même.

00:01:19 *Mélody*: Guillaume avait cité, dans la vidéo précédente, quatre règles d'or pour bien investir. Guillaume, quelles sont ces quatre règles d'or ?

Guillaume: On avait dit dans la vidéo qu'autant les marchés actions faisaient peur s'ils étaient utilisés de manière exclusive, autant, quand ils venaient en complément d'actifs sécurisés, ils avaient beaucoup de sens. Donc la première règle, c'était diversifier.

La deuxième règle, c'était se positionner sur le moyen terme. On ne travaille pas les marchés boursiers sur quinze jours, on les travaille sur trois, cinq, sept ans.

La troisième règle, c'était malheureusement (vous vous en souvenez, on en a parlé), qu'il n'y a pas de placement miracle. Il n'y a pas d'enveloppe miracle. Il faut donc varier ses supports d'investissement. Vous voyez, cela fait quinze ans que je cherche le placement miracle, je ne l'ai toujours pas trouvé.

Varié ses supports d'investissement et ses enveloppes fiscales. On y reviendra tout à l'heure. Et la quatrième, c'était diversifier ses points d'entrée.

Mais au-dessus de tout ça, c'est d'abord d'être bien clair sur ses propres besoins et ses propres attentes, et notre métier, c'est ça. C'est essayer de bien comprendre les besoins et les attentes de notre client pour lui proposer les meilleures solutions.

00:02:25 *Mélody*: Un bon moyen de diversifier l'allocation d'actifs, c'est de se tourner vers les OPCVM. Rapidement peut-être, une définition ?

Sandrine : OPCVM, c'est un sigle qui signifie Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières. Vous avez sans doute entendu [ce sigle] dans le langage commun, en fait cela regroupe les Sicav, les Fonds Communs de Placement...

Et qu'est-ce que c'est ? C'est tout simplement un produit d'épargne qui permet de détenir une partie d'un portefeuille en valeurs mobilières. C'est-à-dire des actions, des obligations, des produits divers et variés qui se trouvent sur les marchés financiers, en commun avec d'autres investisseurs.

En fait, c'est quelque chose que vous confiez à un professionnel dont le métier au quotidien est d'investir sur les marchés, d'analyser, de voir toutes les informations qu'on reçoit sur les aspects économiques et politiques.

Mélody: Les marchés et l'actualité...

Sandrine: Exactement. Et dernier élément, c'est un produit qui permet aussi d'investir dans les marchés auxquels vous, particuliers, vous n'avez pas forcément accès, comme les pays émergents, par exemple le Brésil. Ce n'est pas simple d'aller investir directement dans une valeur brésilienne.

Mélody: Et puis les spécialistes font des recherches au quotidien justement.

Sandrine: Exactement.

Mélody: Il y a quand même des marchés à suivre au quotidien.

Sandrine: Tout à fait.

Mélody: Vous êtes d'accord avec ça, Guillaume ?

Guillaume: Tout à fait.

00:03:41 *Mélody*: Alors on va prendre justement les questions de nos internautes. Vous nous les posez en direct ! Et justement... la première question, c'est une très belle question d'un autre Guillaume...

Guillaume: Ce n'est pas moi !

Mélody: Et il demande en tout cas, quel est le portefeuille idéal ? Est-ce qu'il existe un portefeuille idéal ? Il nous dit qu'il a trente ans, célibataire, sans enfants. Quelle répartition lui conseillez-vous ?

Guillaume: C'est une question intéressante. On croit tous qu'il y a un placement idéal mais il n'y a pas de placement idéal. Guillaume a trente ans, est célibataire... Il faut déjà qu'il ait un projet pour mettre en place un placement. Si par exemple, c'est le financement de sa retraite, il a trente-cinq ans d'horizon devant lui, et on peut envisager un investissement assez marqué en actions sur un tel horizon de placement. On reviendra tout à l'heure peut-être sur cette notion d'horizon de placement.

Mélody: Aujourd'hui, il est célibataire. Mais peut-être que finalement il va fonder une famille...

Guillaume: Alors il va probablement construire un portefeuille relativement dynamique, s'il est capable d'assumer ce risque-là. Ce n'est pas non plus évident. Donc cela dépend aussi fondamentalement de lui. Mais je voulais insister sur la nécessité d'être sur une formule de placement liquide. Cela veut dire qu'il pourra réorienter facilement, au fur et à mesure de sa vie, si jamais ses objectifs changent.

00:05:48 *Mélody*: Placement liquide, qu'est-ce que c'est ?

Guillaume: Un placement liquide, c'est un placement sur lequel vous gardez la main. Vous avez la possibilité de le rappeler à tout moment pour retrouver vos liquidités ou pour réorienter le placement en question.

Je prends un exemple : Guillaume en l'occurrence, est célibataire. Si ça se trouve dans deux ans, il sera marié. Il aura envie d'acheter une maison, il aura son premier enfant...

Il ne le sait peut-être pas aujourd'hui, mais peut-être que ce sera le cas demain. Je lui souhaite en tout cas. Et à ce moment-là, il faut qu'il ait la capacité de réorienter ses placements, sans que cela lui coûte cher, sans que ce soit trop compliqué. Et donc c'est cette notion de liquidité qui me paraît être très importante aujourd'hui. Encore plus dans une phase de marché où tout bouge très vite, vous le savez bien.

00:05:48 *Sandrine*: J'ajouterai une chose : dans le cas de Guillaume, je lui conseillerais aussi d'avoir une épargne de précaution. Qu'est-ce que c'est une épargne de précaution ?

Sandrine: C'est une épargne qui lui permet de faire face à des imprévus. Les marchés sont volatiles, c'est quelque chose qui bouge. Et il n'y a rien de plus stressant que de devoir, par rapport à un changement de situation comme l'évoquait Guillaume tout à l'heure, de devoir vendre au plus mauvais moment.

Mélody: Donc, en dehors du placement que l'on va faire, [il s'agit] de mettre de côté quand même de l'argent dont on pourra se servir à n'importe quel moment. C'est bien cela ?

Sandrine: Exactement ! Ça lui permettra d'être plus serein face à des mouvements de marché. Par rapport à des baisses, à des crises, il sera plus serein parce qu'il saura qu'il n'a pas à mobiliser cet argent pour faire face à ces imprévus.

00:06:40 *Mélody*: On a également une question de Sophie, qui nous demande : "qu'est-ce qu'un horizon de placement ?"

Guillaume: C'est simplement la durée sur laquelle on est capable de se projeter avant de mettre en place un placement.

Reprenons le cas de Guillaume, trente ans, célibataire, qui peut-être a un crédit immobilier en cours pour financer sa résidence principale. Il lui reste huit ans de crédit. Et il se dit : "au bout de huit ans, au bout du financement de ma résidence principale, je veux acheter une résidence secondaire".

Donc, aujourd'hui, il a un horizon de placement de huit ans. Et c'est sur cet horizon qu'on va essayer de construire un portefeuille, pour lui maximiser sa performance tout en minorant son risque.

Mélody: Dans le cadre des OPCVM justement ?

Sandrine: Cela rejoint tout à fait. On parle de recommandation minimum de placement. Cela rejoint ce que je vous disais tout à l'heure. En fait, cela permet de pouvoir être beaucoup plus serein face à des fluctuations de marché. Mais pour autant, cela ne veut pas dire que c'est forcément cette durée qu'il faut respecter.

Et j'ai envie d'ajouter [qu'il faut] garder en tête un objectif de gain raisonnable. Parce que, la bourse, c'est un peu comme les arbres: cela ne monte pas jusqu'au ciel.

Mélody: Pour ça, notre conseiller peut aussi nous éclairer ?

Guillaume: Oui, il y a la possibilité effectivement de suivre son portefeuille avec son conseiller. C'est presque une nécessité. Il y a aussi tout un tas de systèmes de gestion automatique qui permettent de le faire sans intervention humaine. La sécurisation, les plus-values... il y a des noms très compliqués, mais c'est finalement très simple. Cela permet de gérer automatiquement cette problématique-là.

Pour rebondir sur ce que vient de dire Sandrine, l'horizon de placement, c'est quelque chose qui se respecte quand les marchés évoluent effectivement d'une manière un peu chaotique. Si les marchés évoluaient de manière positive, ce que je souhaite dans les mois et les années qui viennent, on peut parfaitement remettre en cause un horizon de placement sans difficulté, à partir du moment où on est sur des placements liquides. J'insiste beaucoup sur cette notion-là. Donc priorité aux placements liquides.

00:09:10 *Mélody*: Nath nous demande également : "vous nous parlez de titres en direct, ou en tout cas on nous parle titres en direct et OPCVM... Que choisir ?"

Sandrine: Moi, j'aurais tendance à faire une réponse de Normande... Tout dépend de votre profil d'épargnant. Si vous êtes néophyte, la réponse ne sera pas tout à fait la même [que si vous êtes] expérimenté. Car investir en bourse, cela veut dire avoir d'abord l'accès à l'information, pouvoir la trier, la hiérarchiser, avoir du temps à y consacrer. Donc, avoir une expérience en la matière.

Donc en résumé, si vous répondez à tous ces critères, vous pouvez très bien investir dans des titres.

À l'inverse, si vous êtes plutôt néophyte, dites-vous que c'est assez compliqué, que cela demande de l'expérience. Et il peut être plus judicieux de confier à des professionnels dont c'est le métier, qui font ça au quotidien.

Maintenant cela peut être aussi les deux. Pourquoi les deux ? Parce que vous pouvez avoir une attirance pour des titres en direct, parce que cela vous passionne, parce que vous avez l'expérience,

mais néanmoins vous pouvez avoir le souhait d'investir dans les pays émergents. Comme je vous disais tout à l'heure, ce n'est pas facile. Donc là, il peut y avoir un mix des deux.

Guillaume : Je vais ajouter un tout petit quelque chose là-dessus. D'abord, oui, ce que j'ai appris sur les marchés financiers dans ces quinze ou vingt dernières années, c'est qu'il ne faut pas être binaire. Donc effectivement, titre en direct ou OPCVM, la réponse idéale est probablement au milieu.

Mélody : On parlait de diversification...

Guillaume : Voilà, c'est cela. Il ne faut pas être binaire. Pour qu'un portefeuille soit équilibré, il ne faut pas que ce soit un portefeuille binaire, c'est-à-dire la question n'est pas de savoir si je fais des actions ou si je n'en fais pas, c'est essayer d'en faire un petit peu mais de manière raisonnable. La deuxième chose que je voulais dire sur les OPCVM, c'est que cela permet aussi une diversification formidable. Avec 50 ou 100 (c'est la valeur de la part de l'OPCVM), vous investissez sur un véhicule qui pèse 100 ou 200 millions d'euros et qui est réparti sur 200 ou 300 titres différents. Donc, avec vos 50 ou 100 euros, vous êtes sur 200 ou 300 titres différents. Ce que vous ne pouvez pas faire personnellement.

Donc c'est un mix de tous ces éléments qui doit vous amener à choisir plus les OPCVM ou plus les titres en direct. Mais j'insisterai beaucoup sur cette notion de mutualisation que permet la gestion collective. À plusieurs, on est plus fort que tout seul !

00:11:46 *Mélody* : Voici également une question de Gérard : " Comment investir en période de crise ? " Eh oui, il se passe plein de choses, on a du mal à suivre. Comment faire ?

Guillaume : D'abord, qu'est-ce que c'est une période de crise ? Est-ce que c'est une période d'opportunités ou une période de crise, vraiment, et de grands risques ?

Mélody : Sachant qu'aujourd'hui les experts nous disent que finalement les cycles sont de plus en plus rapides, qu'on va avoir des crises de plus en plus souvent.

Guillaume : Donc je crois que la réponse à cela, c'est d'acter le fait que nous ne savons pas si les marchés dans les quinze jours vont évoluer positivement ou négativement.

Mélody : Alors qu'est-ce qu'on fait ?

Guillaume : Notre conviction, ma conviction, c'est que les marchés actions, sur le moyen terme, sont les marchés véritablement créateurs de richesse. Donc il faut essayer de concilier les deux : l'incertitude à court terme et une certaine confiance à moyen terme et long terme, qui justifie l'investissement partiel sur ces marchés. Le seul moyen de sortir de la problématique "est-ce que j'achète aujourd'hui ou demain parce que je ne sais pas si demain les marchés vont s'effondrer ou au contraire prendre 10 %", c'est d'investir progressivement, de manière régulière, sans trop se poser de questions sur les aléas conjoncturels et sur le prochain quart d'heure : investissement progressif.

Sandrine : Je ne peux qu'abonder sur ce que vient de dire Guillaume. On a tendance, nous, naturellement, à investir quand tout le monde investit. Et je citerais un célèbre homme d'affaires qui a fait fortune, Warren Buffett, qui dit : " Le moment d'acheter, c'est quand personne ne veut acheter. Le moment où il faut vendre, c'est quand tout a progressé".

Mélody : On a [plutôt] tendance à faire le contraire et acheter quand cela monte...

Sandrine : Le conseil de Guillaume est : "vous allez acquérir de la sérénité en investissant régulièrement sans vous préoccuper de la nouvelle du jour, de celle qui va changer le lendemain". On lisse ces à-coups des marchés dans le temps...

Mélody : " Lisser ", qu'est-ce que cela signifie ?

Sandrine : Cela signifie que vous achetez, quelle que soit l'évolution des marchés. Et cela vous permet en période de baisse, d'acheter, pour une même somme investie, plus de titres, et l'inverse en période de hausse.

Guillaume : C'est toute la question structure-conjoncture. Lorsque l'on construit un portefeuille à moyen terme, on l'a dit tout à l'heure, c'est plutôt sur cinq ou sept ans. Il est [donc] clair que si on le remet en cause, si on s'inquiète toutes les demi-heures lorsque sur certaines chaînes de radio, on vous donne l'évolution de la Bourse, il y a une vraie problématique. Si on investit sur le moyen

terme, c'est justement pour supporter les aléas à court terme et profiter du dynamisme à moyen terme des marchés.

Donc évitons, et ce n'est pas toujours facile, mais évitons de trop se faire polluer par les informations conjoncturelles lorsqu'on met en place un portefeuille à moyen terme.

00:14:46 *Mélo*dy: On va prendre la question suivante. Il s'agit d'une incompréhension : Pierre Caimés nous dit que son OPCVM, pourtant géré par un de vos spécialistes, affiche - 27 % au bout de dix ans." Comment justifiez-vous ce résultat ? " Qui peut répondre ?

Sandrine: J'ai en tête moi, l'évolution sur cette même période de l'indice CAC 40. Et typiquement, cet indice a baissé de 30 %. Donc, je ne suis pas forcément très étonnée. Il faut savoir que quand on investit dans un OPCVM, le gérant a une obligation de respecter les règles de l'OPCVM. Donc, concrètement, s'il investit sur un produit-action, cela n'est pas étonnant.

Guillaume: Sur dix ans effectivement, parfois les marchés actions sont décevants. Notre conviction encore une fois, c'est qu'ils peuvent être performants. Mais si on en était certain, ce ne serait pas 20 % d'un portefeuille moyen-long terme qu'on mettrait en action, ce serait 100 %. Or, nos préconisations classiques, encore une fois, après avoir pris en compte les besoins et les attentes de nos clients, c'est plutôt d'investir 20 à 30 % de son patrimoine moyen-long terme sur les actions. Ce n'est pas d'investir 100 % car il y a toujours ce risque de rendement décevant. Encore une fois, c'est ce qui légitime l'allocation d'actifs. Il faut pouvoir encaisser un résultat décevant pour bénéficier d'un résultat satisfaisant.

00:16:51 *Mélo*dy: On va prendre la question suivante. Et il s'agit de l'immobilier: "l'immobilier est-il toujours une valeur refuge ? Y a-t-il une bulle immobilière et dans quelles zones ? ". Guillaume

Guillaume: D'abord, [l'immobilier] a une valeur d'usage formidable. Quand on achète sa résidence principale, la première chose c'est la valeur d'usage : on y habite. La deuxième chose, c'est que c'est un formidable moyen de préparer sa retraite.

La troisième chose, c'est que, dans un patrimoine, à côté des marchés actions obligataires et monétaires dont je parlais tout à l'heure, le fait d'avoir de l'immobilier crée une quatrième classe d'actifs. Et donc, par définition, si je suis investi sur quatre classes d'actifs ou supports, j'ai moins de risques que si je suis investi sur trois, parce qu'ils évoluent de manière différente. Donc oui, l'immobilier, quelle que soit la façon dont on travaille ce marché, est intéressant. Et je ne veux pas opposer les marchés financiers à l'immobilier.

*Mélo*dy: La diversification, toujours...

Guillaume: Exactement. C'est mon credo. Je veux au contraire les lier. L'un ne se fait pas sans l'autre.

Sandrine: C'est vrai qu'on entend parfois : "est-ce qu'on ne retourne pas à une bulle immobilière comme dans les années 90 ?".

*Mélo*dy: Certains experts en parlent...

Sandrine: Oui. Mais pour rejoindre Guillaume, à l'heure actuelle, le sentiment, ce n'est pas une bulle immobilière, dans le sens où il y a un besoin. Le besoin de se loger, de préparer sa retraite existe toujours.

*Mélo*dy: Il y a plus d'acheteurs...

Sandrine: [Mais] le foncier se fait rare, surtout dans certaines villes.

Donc je crois que l'horizon de placement d'un client doit être, encore une fois, [envisagé] sereinement. C'est une brique effectivement idéale en matière de diversification. Et qui permet aussi d'optimiser sa fiscalité puisque nous disposons encore à ce jour d'avantages fiscaux qui permettent d'investir et d'inciter les clients à investir, notamment dans le locatif pour justement répondre à ce manque d'habitations que peuvent rencontrer certains de nos compatriotes.

Guillaume: Une dernière précision néanmoins... Aujourd'hui, le patrimoine des Français est composé à 66 % d'immobilier. Sur une longue période, c'est un peu plus que la moyenne. Cela ne veut pas dire que les marchés vont s'effondrer demain, cela veut juste dire qu'aujourd'hui, l'immobilier concentre deux tiers du patrimoine des Français et qu'on peut penser que, dans un

schéma de diversification et d'optimisation d'un patrimoine, 66 % sur une seule classe d'actifs, c'est beaucoup. Je ne vais pas vous dire qu'il faut passer de 66 à 25%, évidemment. Mais la moyenne-longue période qui se situe autour de 50-55 % paraît plus raisonnable.

00:20:01 *Mélody*: Voici une question de Sophie autour de l'or et des matières premières : "est-il encore temps et pertinent d'investir ? "

Sandrine: C'est clair ! La croissance, notamment des pays émergents, crée la demande. Or, les ressources sont une denrée rare. Donc, c'est vrai que ce sont des actifs qui ont fortement progressé.

Sandrine: Mais néanmoins, cela fait partie de produits qui doivent être vus sur le long terme, [avec une] extrême prudence sur le court terme. Parce que c'est quand même avant tout des marchés très spécialisés.

Mélody: Prudence sur le court terme, cela veut dire pour les prochains mois ?

Sandrine: Exactement. Mais cela ne remet pas en cause pour autant son intérêt, parce qu'il y a une demande en la matière. Mais soyez prudents. Ce sont des marchés professionnels très spéculatifs. Et je ne conseillerais pas de commencer par cela. Par contre, dans le cadre d'une diversification, oui, pourquoi pas.

Guillaume: Ce sont des marchés extrêmement nerveux, extrêmement volatiles. Et, lorsque ça va bien, extrêmement performants. Donc il faut les utiliser, Sandrine vient de le dire, en deuxième diversification. C'est-à-dire la diversification de la poche-action qui est elle-même une diversification. Là, cela a du sens.

Mélody: La "poche action" ?

Guillaume: Lorsque je vous parlais d'un portefeuille, tout à l'heure, composé à 80 % d'actifs sécurisés et à 20 % d'actifs-actions, ce serait 20 % de la poche-actions de 20 %. Cela donnerait 4 % du portefeuille global (20 % de 20 %). Et ces 4 %, je les constituerais de manière progressive encore une fois parce que, comme le marché est très nerveux, je ne sais jamais si j'achète en haut de cycle ou en bas de cycle. Donc je répartirais mon investissement sur plusieurs dates. Et de la même façon, je sortirais progressivement de ces marchés-là parce que ce qui est vrai à l'entrée, est vrai à la sortie.

Pourquoi rentrer en une fois, alors qu'on risque de voir les marchés baisser le lendemain ? Et pourquoi sortir en une fois alors qu'on risque, entre guillemets, de les voir augmenter le lendemain de ma sortie ? Vraiment, le sujet est là. C'est profiter des mécanismes des marchés sans subir leur volatilité à court terme. Et c'est donc entrer progressivement et sortir progressivement. Soit de manière manuelle avec son conseiller, dans le cadre de conseils réguliers. Soit de manière automatique comme je le disais tout à l'heure.

Sandrine: Sur ce type de produit, fixez-vous des objectifs de gain. N'hésitez pas à vous dire : "à partir de quel moment est-ce que j'estime que c'est satisfaisant ? " et non pas "est-ce que cela ne va pas monter plus ?".

Guillaume: C'est compliqué et subjectif. Ce que vous estimez être un gain satisfaisant peut, pour moi, ne pas l'être. Donc c'est parfaitement subjectif.

Mélody: Et donc le conseiller peut aider, justement.

Guillaume: [Mais] il ne peut pas aider à définir ce que vous estimez performant, ce que vous trouvez être satisfaisant comme performance. Et c'est là que parfois, il y a des ambiguïtés. Il ne peut pas se mettre à votre place.

Il peut vous aider à réfléchir sur ces sujets-là, comme on essaie de faire aujourd'hui.

Mélody: Et à se fixer des objectifs.

Guillaume: Il peut effectivement, j'allais dire, vous challenger, parler avec vous pour être sûr que ce que vous mettez en place a du sens. Et puis, plus la part de mon portefeuille investie sur des marchés extrêmement volatiles comme ceux-là est modeste, plus je peux me permettre d'être exigeant sur cette petite partie. Parce que je peux aussi encaisser un choc sur cette partie-là, [qui] ne représente qu'une part infime de mon portefeuille. Vous voyez que tout est lié.

00:23:46 *Mélody*: Question suivante : "Europe, France, marchés émergents... Sur quels marchés faut-il investir aujourd'hui ?"

Sandrine: Encore une fois, plus que le comportement à court terme de tel ou tel marché, c'est la stratégie globale qui est nécessaire. Concrètement, c'est différent [selon que] vous êtes un épargnant en phase de constitution d'épargne, ou un épargnant en phase de diversification.

Mélody: Tout dépend du profil : je suis célibataire, j'ai trente ans, ce n'est pas la même chose si j'ai cinquante ans, ou soixante-cinq ans et que je suis retraité...

Sandrine: Exactement.

En phase de constitution [d'épargne], commencez sur les marchés européens. Ce n'est pas la même chose que de commencer sur les pays émergents. Donc il est vraiment important qu'au départ, vous vous posiez la question : quel est mon horizon de placement ?

Guillaume: Il y a des chiffres et une constatation qu'il faut mettre en avant. Parce que parfois l'Allemagne va mieux que la France. Parfois la France va mieux que l'Allemagne. Et vous profitez de la mutualisation des différents marchés. Donc pour le même objectif de performance qui est l'objectif du marché actions, vous avez 10 % de moins de risques en Europe qu'en France. Donc a priori, il vaut mieux aller travailler les marchés européens que les marchés français parce que vous êtes sur une zone géographique plus large et que vous diversifiez.

Guillaume: A côté de ça effectivement, dois-je toucher les marchés émergents ou pas ? Là, je rejoins Sandrine : c'est une question un peu plus vaste et un peu plus complexe, et qui a un lien avec l'horizon de placement. Autant sur un horizon de placement de quatre ou cinq ans, aller toucher les marchés émergents pour des montants significatifs ne paraît pas raisonnable ; autant se donner un horizon de placement de sept ou huit ans et travailler en diversification de ce panier européen dont je parlais tout à l'heure, cela a beaucoup de sens.

Sandrine: Face à la mondialisation, parler de zones géographiques à proprement parler est moins significatif. 40 % des profits des entreprises européennes se font sur les pays émergents. Donc vous pouvez aussi investir sur des actions de la zone européenne tout en bénéficiant de la croissance des pays émergents !

Guillaume: C'est probablement la meilleure façon de commencer à se diversifier sur les marchés émergents.

00:27:01 *Mélody*: Nouvelle question : "à douze mois des présidentielles, que faire ?"

Guillaume: On ne remet pas en cause une stratégie moyen-long terme à douze mois des élections présidentielles !

Mélody: Pourquoi ?

Guillaume: Si on attend à chaque fois qu'il y ait un événement particulier avant de se lancer, on ne se lance jamais. Je pense que le vrai conseil, c'est qu'il faut y aller progressivement mais rapidement. Il faut démarrer le plus tôt possible. C'est plus facile de préparer sa retraite, par exemple, en commençant à investir à vingt-cinq ans qu'en se réveillant à cinquante-cinq ou cinquante-huit ans.

00:28:08 *Mélody*: Question de Nadine : "comment savoir si les produits financiers sont performants et sur quels critères sélectionner un bon OPCVM ?"

Sandrine: Encore une fois, tout dépend de ce que vous attendez...

Mélody: Il n'y a pas de produit miracle, c'est ça ?

Sandrine: Exactement ! Encore une fois, posez-vous les bonnes questions. Faites-vous aider.

Mélody: Quelles sont les bonnes questions ?

Sandrine: Quel est votre horizon de placement ? Comment vous comportez-vous par rapport à des fluctuations de marché ?

Sandrine: Ce qui correspond à votre besoin ne sera pas forcément adapté à Guillaume. Donc, prenez le temps de lire les documents qui vous sont fournis : ils vous permettront de connaître la stratégie. Pour revenir à la question de cet internaute qui nous disait "J'ai perdu beaucoup d'argent". Est-ce qu'il avait conscience d'être sur les marchés quand il a investi ?

Mélody: Et les performances passées ?

Sandrine: C'est certes un repère. Mais encore une fois, si vous ne regardez que les performances passées, votre tendance sera d'aller sur l'or ! Or, tout à l'heure, on vous a expliqué que c'est un placement qui a certes de l'intérêt mais qui est très spéculatif. Donc si vous, vous êtes plutôt averse au risque, c'est typiquement le produit qui risque de vous décevoir.

Guillaume: On peut quand-même ajouter deux-trois petites choses. Et une dont on est très fiers, d'ailleurs : la presse spécialisée publie souvent des prix sur la gestion des uns et des autres... On vient d'obtenir le trophée d'argent sur notre performance globale à dix ans, de la part du magazine " Le Revenu ". Cela veut dire qu'ils ont regardé la gamme de Société Générale et ils se sont dit : qui a la meilleure performance globale, la régularité, la performance, la transparence des performances, sur dix ans ? Il se trouve qu'on est trophée d'argent et on est très fier de le dire aujourd'hui. On est très fier d'en profiter, entre guillemets, parce qu'on croit que c'est essentiel.

00:31:08 *Mélody*: Pascal nous demande : "comment justifiez-vous les frais OPCVM ?"...

Sandrine: D'abord vous avez des frais qu'on appelle des droits d'entrée, et vous avez des frais de gestion. C'est la rémunération du professionnel [pour couvrir ses coûts d'exploitation] qui gère pour vous votre compte, le portefeuille en valeurs mobilières tout simplement.

Guillaume: Si on compare aux titres en direct comme on l'avait dit tout à l'heure, vous avez des frais de courtage à l'entrée. Lorsque vous achetez, [vous avez] des frais de courtage; [vous en avez] à la sortie lorsque vous sortez, et vous avez les droits de garde. Sur [nos] OPCVM, vous avez des droits d'entrée effectivement, vous avez des frais de gestion et vous n'avez pas des droits de sortie ni de droits de garde. Donc tout cela est à peu près identique.

Et puis par ailleurs, l'OPCVM permet une telle mutualisation que parfois les frais peuvent paraître anecdotiques par rapport au levier énorme qu'on a évoqué tout à l'heure : 50 ou 100 d'un côté, 300 ou 400 lignes de l'autre, vous imaginez bien qu'il y a un levier énorme en termes de maîtrise du risque, qui, je crois, vaut largement les frais des uns et des autres.

00:32:27 *Mélody*: Une question de Naim, un peu plus spécifique : "je paie aujourd'hui environ 3 400 EUR d'impôts, j'ai environ 25 000 EUR d'épargne dans divers livrets et je souhaite baisser mes impôts. Je ne suis pas propriétaire. Comment investir dans du locatif sans être lésé plus tard sur l'achat de ma propre propriété ?"

Guillaume: Imaginer partir sur de l'investissement immobilier locatif lorsqu'on est en phase de constitution d'un patrimoine pour acquérir dans le futur une résidence principale, cela me paraît un petit peu prématuré... Après, tout se discute, évidemment. Mais je pense que c'est important de faire les choses dans l'ordre. Surtout, au départ, construire une épargne de précaution. Et ensuite construire un mode de financement de sa résidence principale, puis construire un portefeuille financier, puis raisonner locatif.

Je ne suis pas sûr que le système Scellier soit parfaitement compatible avec la situation financière de Naim. Il me paraît important de rappeler la notion de cycle de vie et de constitution d'épargne en adéquation avec ce cycle de vie.

Sandrine: Je serai un peu plus mesurée que Guillaume.

Sandrine: Cela nécessite de rencontrer son conseiller. Si l'aspect réduction de la fiscalité est préoccupante pour notre internaute, il peut investir sur des supports SCPI pour des montants modiques qui lui permettront certes de réduire de façon modique son impôt, mais tout du moins, de pouvoir avoir un pied dans l'investissement locatif.

Guillaume: C'est vrai, sauf que de défiscalisation peut vouloir dire neuf ans.

Sandrine: C'est même quinze ans !

Guillaume: Neuf ans, quinze ans... Cela peut paraître à ce moment-là de sa vie, un petit peu excessif. Et cela pourrait remettre en cause la notion de liquidités. Dernier point sur la défiscalisation : évidemment c'est intéressant, évidemment c'est une partie importante de notre métier. Mais on ne justifie pas un investissement par la seule défiscalisation. Il faut rencontrer son conseiller, je pense.

00:35:38 *Mélody*: Mathilde pose une nouvelle question : "existe-t-il un moyen de profiter de la croissance des émergents (on en parlait tout à l'heure), mais sur mon PEA ?"

Sandrine: Oui, une façon, c'est d'investir dans des supports OPCVM sur la zone Europe, en investissant sur des valeurs européennes ...qui elles-mêmes font plus de 40, voire 70 % de leur chiffre d'affaires sur les pays émergents.

Donc vous respectez les critères d'éligibilité au PEA, puisqu'il faut un minimum de 75 % d'actions européennes. Et vous bénéficiez aussi de la croissance de ces pays émergents puisque ces entreprises réalisent la majeure partie de leurs affaires dans ces pays-là. Et je dirai que c'est aussi un moyen de lisser un peu les problématiques de ces pays émergents qui sont peut-être moins matures, et qui ont des événements des fois un peu plus erratiques et qui peuvent avoir des conséquences en matière de volatilité de leurs propres marchés.

Guillaume: Et cela permet aussi d'axer partiellement son investissement sur les marchés émergents sans supporter le risque de change, qui serait lié au fait d'acheter des actions des pays émergents, en une autre devise que l'euro. Lorsque vous achetez des actions de sociétés européennes qui travaillent là-bas, les actions sont libellées en euro, vous êtes vous-même épargnant en euros. C'est absolument fondamental car, historiquement, le risque de change est un risque majeur. C'est un peu compliqué de l'expliquer rapidement. Mais c'est un risque que l'on peut éviter par le biais des investissements proposés par Sandrine.

00:37:37 *Mélody*: Question de Suzanna, célibataire, trente-quatre ans, locataire : "je viens de démarrer un PEL mais je m'inquiète également d'un complément de retraite. Que suggérez-vous ?"

Guillaume: D'abord, la première réaction, c'est : bravo de vous en préoccuper, c'est un vrai sujet. On sait tous que la retraite par répartition ne nous permettra pas de couvrir l'ensemble de nos besoins lorsque l'on sera tous à la retraite. Donc il faut se préparer relativement tôt.

Une petite anecdote : quand j'ai commencé dans le monde professionnel, mes collègues m'ont dit : "la première chose que tu fais, tu ouvres un contrat d'assurance-vie pour ta retraite". J'avais vingt-trois ans, je peux vous assurer que je n'ai pas compris. Sauf que c'était le plus beau des conseils qu'ils pouvaient me faire !

Deuxièmement, quand on a trente-quatre ans, on peut investir une partie de son épargne sur les marchés-actions parce qu'on a le temps de subir les éventuels à-coups des marchés [si cela correspond à votre profil de risque ou d'investisseur]. C'est d'ailleurs ce qu'on appelle la gestion à horizon. On propose sur un schéma de ce genre à peu près 40 % investis sur les marchés-actions. Étant entendu que, d'aujourd'hui à soixante-cinq ans, le portefeuille peut être sécurisé automatiquement et progressivement pour, à soixante-cinq ans, être complètement sécurisé. L'important ce n'est pas la somme qu'on met dès trente-quatre ans, c'est de commencer. Il faut absolument commencer le plus tôt possible. Je peux vous assurer qu'autant nos clients ne nous comprennent pas lorsqu'on leur parle de cela à trente, trente-quatre ans, autant je suis persuadé que c'est le meilleur conseil qu'on peut leur donner.

00:39:26 *Mélody*: Enfin, une question de Mélissa qui nous demande comment savoir, sur quoi et à quel moment investir et vendre ? Comment, pourquoi ?

Guillaume: Si les internautes doivent retenir une chose de cette conversation, c'est celle-ci : je ne suis pas capable de savoir quand et à quel moment il faut rentrer ou sortir. Certes, c'est un peu décevant, sûrement, comme réponse, parce qu'on aimerait que je dise "il faut sortir le 23 décembre à 18h59 !", mais je ne suis pas capable de vous dire cela. Celui qui prétend être capable de vous dire cela vous ment.

Je pense que la seule manière raisonnable et qui génère un risque maîtrisé, et donc assumé, sur les marchés-actions, c'est celle que j'évoque depuis le début de notre entretien : l'investissement progressif et la sortie progressive.

00:40:35 *Mélody*: Encore une question, Jedita, étudiante. Elle travaille le week-end et dépense tout ce qu'elle perçoit par mois. Elle souhaite investir dans quelque chose qui puisse lui rapporter ou encore épargner sans pouvoir y toucher avant un moment. Qu'est-ce que vous lui conseillez ?

Sandrine: Une épargne qui lui permettra de faire face à ses imprévus. Elle nous explique qu'elle dépense tout ce qu'elle gagne ? Donc, concrètement, si sa voiture tombe en panne, il faut qu'elle la remplace pour pouvoir travailler... Il faut qu'elle puisse pouvoir disposer et mobiliser cet argent du jour au lendemain.

Guillaume: Vous comprenez que si on met en place avec elle un portefeuille à cinq ou neuf ans, et qu'effectivement au bout de six mois, il y a un petit pépin de la vie quotidienne qui l'oblige à remettre en cause le placement, même si elle peut le faire parce qu'on sera sur des solutions liquides, vous comprenez que cela peut être décevant. Donc on a tout intérêt, effectivement, dans ce cas-là, à privilégier l'épargne de précaution. C'est-à-dire l'épargne non risquée, avec une performance qui est ce qu'elle est mais qui est sécurisée.

00:42:03 *Mélody*: Et enfin, question d'Erwin qui nous dit qu'il est actuellement étudiant : "est-il pertinent d'investir en bourse en tant qu'étudiant ?"

Guillaume: Si c'est pour apprendre le mécanisme des marchés et si c'est fait de manière extrêmement raisonnable, tout est une question de budget. En revanche, encore une fois, il faut préalablement mettre en place une épargne de précaution afin de palier n'importe quel coup dur.

00:42:39 *Mélody*: Dernière question, elle est de Jean-Christophe : "vous expliquez qu'une diversification à 70 % monétaire ou obligataire, et 30 % en actions, est plus performante qu'un investissement sans risques. Pourriez-vous me donner des exemples ?"

Guillaume: C'est intéressant parce que dans la vidéo qu'on a faite ensemble, Mélody, je disais que c'était le portefeuille qui générerait le meilleur couple risque-performance sur longue période. Et notre internaute a entendu performance. Alors que moi, c'était juste le meilleur rapport entre risque et performance. C'est-à-dire que sur une longue période, si je mets un peu plus d'actions, j'ai plus de risques que de performance. Et si je mets un peu moins d'actions, je perds plus de performance que je ne gagne de risques. C'est cela que je disais. C'est un rapport entre le risque assumé et la performance sur longue période.

Et effectivement, parfois avec nos clients, on bifurque de cette notion de couple risque-performance à une notion de performance pure. Et c'est là qu'il faut, je crois, bien parler avec nos clients, pour bien se comprendre. Ce serait superbe si je pouvais vous dire quel était le portefeuille qui, à n'importe quel moment, va générer la meilleure performance. Ce serait je crois ce qu'on appelle le placement miracle.

Mélody: Merci beaucoup en tout cas à tous les deux. Merci Guillaume Derrien, merci Sandrine Sotteau pour vos explications. Et merci à tous pour vos questions. On n'a pas pu répondre à toutes, évidemment. En revanche vous allez pouvoir revoir la vidéo de ce direct durant ces prochaines semaines. Elle sera disponible très bientôt. Merci à tous de votre attention !

Réponses aux questions que nous n'avons pas pu traiter durant le tchat faute de temps.

Gérard: Je ne vois pas d'OPCVM obligataire de distribution à la SG, toutes semblent de capitalisation. Ais-je raté quelque chose ?

4 de nos OPCVM obligataires distribuent des revenus. Vous pouvez retrouver toutes leurs caractéristiques en ligne grâce à notre moteur de recherche (<https://particuliers.societegenerale.fr/dibopcvm/CED30.html>) en entrant les critères suivants :
Classe d'actifs = Obligations ; Type de revenu = Distribués

Jackie : Je n'arrive pas à trouver en ligne les précisions que je souhaiterais avoir, comme par ex. le temps que l'on devrait garder ses obligations (SG OBLIG ETAT / SG OBLIG MONDE...). Qui les gère ? Quels sont les frais ?

Les caractéristiques des OPCVM que vous détenez sont consultables en ligne. Connectez-vous sur votre Espace Client, et dans la colonne de gauche de l'onglet Bourse, rubrique Cours/OPCVM, cliquez sur la "recherche par saisie". En saisissant le nom de votre valeur, vous aurez accès à sa fiche produit et aux informations que vous recherchez.

Jackie : PARIS-RHIN RHONE (AUTOR) Que veut dire (AUTOR)?

AUTOR signifie AUTOROUTE. Selon le descriptif de l'activité de ce groupe, accessible en ligne depuis l'onglet Bourse de votre Espace Client, Autoroutes Paris-Rhin-Rhône est le 2e groupe autoroutier français et le n° 4 européen,

Plusieurs internautes nous ont interrogés sur les placements sur la Chine

AMUNDI FUNDS EQUITY GREATER CHINA - AE (C) (LU0552028937) et SG ACTIONS ASIE EMERGENTE (C) (FR0010929851) vous permettent d'investir sur ce secteur géographique si cela correspond à vos objectifs et à votre profil d'investisseur.

Plusieurs internautes nous ont demandé conseil sur des titres en direct

Nous ne donnons pas de conseil sur les titres en direct. Il est cependant possible d'avoir des informations sur un titre dans la rubrique Bourse de votre Espace Client, notamment les recommandations des bureaux d'analystes sur les valeurs cotées (onglet Consensus de la fiche de la valeur).